

CIBLE

Pierres

Sous le calme du Premier ministre, l'activisme du candidat.

Lionel Jospin est en campagne, et travaille méthodiquement les différents segments de son électorat.

Il a cru que le soutien aux thèses israéliennes, au mépris de la souveraineté libanaise, lui vaudrait la bienveillance des centristes et de la droite libérale, et qu'un changement de cap lui donnerait une posture de futur chef d'État.

Mauvais calcul. La déclaration du candidat Jospin sur le « terrorisme » au Sud-Liban a porté atteinte à l'autorité du président de la République et rompu le principe de l'unité d'action diplomatique entre l'Élysée et Matignon.

Les pierres jetées au chef du gouvernement français nuisent au prestige de notre pays, et compromettent son rôle au Proche-Orient. Considérable gâchis, assorti de la reculade humiliante du Premier ministre.

A l'heure des échéances électorales, nous nous souviendrons du comportement désastreux d'un homme qui a osé souhaiter, devant la Knesseth, que la France « ne s'exagère pas son importance sur la scène internationale ».

A tous égards, Lionel Jospin est l'homme du renoncement. Il faut le faire renoncer au pouvoir.

Princes d'Orléans

Légitimes selon l'Histoire

Allègre
**Écrans
de fumée**

p.3

Statégie
**L'armée
d'après**

p.5

La bonne voie

Est-ce le hasard ? Les sondages donnent nos dirigeants aux sommets de la popularité. Pourtant, les critiques sont vives sur leur politique : niveaux élevés des impôts, banlieues malades du chômage et de l'absence d'avenir des jeunes, marée noire révélant une totale imprévoyance, incohérences et dérives de l'Europe. Les exemples sont nombreux et vous les traitez vous-même avec précision.

Devant cette situation, beaucoup de Français reconnaissent qu'il faut remettre l'homme au centre des préoccupations de la politique. Et qui, mieux que le roi, libre de toutes les contraintes auxquelles les politiciens succombent un jour ou l'autre, pourrait enfin écouter nos aspirations et infléchir par sa force morale les décisions ? Qui, mieux que le roi de France, dont l'expérience est millénaire, pourrait garder le cap de la paix, de la justice, de l'indépendance nationale devant les puissances industrielles et financières ?

Mais la république a tellement dénigré la monarchie que les esprits ne sont peut-être pas encore prêts à examiner la solution d'un retour à la monarchie ? La force de nos politiciens n'est pas dans leurs programmes mais dans notre conditionnement.

J'espère que vous voudrez bien me pardonner cette réaction un peu désabusée. Pourtant, je reste absolument persuadé de me trouver sur la bonne voie, avec M^{gr} le comte de Paris et à vos côtés. Et ça me fait un bien fou !

M. C. (par courrier électronique)

Choix

C'est avec regret que je vous demanderai de ne plus m'adresser votre journal. Lequel est extrêmement intéressant et tonique. Mais si je verrai sans déplaisir la montée d'un choix royaliste en France, je ne peux souscrire aux options « affectives » de la NAR. Attachement aveugle aux représentants Orléans de la « Maison de France ». Attachement résolu au catholicisme le plus profond. Je ne pense pas qu'à long terme ces choix particuliers fassent progresser la NAR de manière significative.

royaliste
B. MANUEL - DIRECTEUR POLITIQUE BERTRAND RENOUVIN

SOMMAIRE : p.2 : Courrier des lecteurs
p.3 : Les écrans de fumée de Claude Allègre - Procédé - p.4 : Rire avec Clown-Bendit - Le seigneur de la guerre
p.5 : La guerre d'après - p.6/7 : Legitimes selon l'histoire - p.8 : Golan-Le savant indigné - p.9 : L'Europe selon Habermas - p.10 : Marie-Antoinette, reine de France - p.11 : Action royaliste - p.12 : Editorial - Pulsions de mort

RÉDACTION-ADMINISTRATION
17, rue des Petits-Champs,
75001 Paris
Téléphone : 01.42.97.42.57
Télécopie : 01.42.96.05.53
Dir. publication : Yvan AUMONT
Com. parit. 51700 - ISSN 0151-5772

C'est vous qui le dites...

tive pour l'avenir des institutions de la France.

J. A. (Combs-la-Ville).

Honnêteté

En « vieille » républicaine que je suis - ce qui n'empêche pas mon intérêt un peu nostalgique pour la monarchie - j'ai été intéressée par l'honnêteté intellectuelle et morale des articles que j'ai lus au cours des trois mois pendant lesquels vous m'avez envoyé *Royaliste*. J'apprécie, entre autres, vos points de vue qui ne sont pas manichéens, et la clarté de la langue utilisée... Cela change de diverses « langues de bois » qui nous sont quotidiennement assénées.

C. C. (92100 Boulogne).

Y-en a encore...

Je reçois depuis quelques semaines votre publication sans doute parce que je suis journaliste. Je vous prierai de me retirer immédiatement de votre listing et de ne plus m'envoyer vos publications.

La République a désormais plus de deux siècles et les différentes tentatives de restauration ont été vouées, fort heureusement, à l'échec.

Je ne vous infligerai pas ici une longue tirade sur mes sentiments républicains, mais sachez que, comme héritier de la Révolution française, je me félicite toujours de la décollation du citoyen Capet. Les crimes de la royauté, et les crimes commis par les royalistes, après la proclamation de la République, ne peuvent éternellement être passés sous silence.

La République, bonne fille, vous laisse la parole pour l'instant - cela ne durera peut-être pas toujours -, mais n'importunez plus les héritiers des sans-culottes.

J.D. (Paris)

Pasqua

Je tiens d'abord à vous remercier de m'avoir fait le service de votre

revue pendant quelques mois. Si, depuis sa candidature aux élections présidentielles, je connaissais M. Bertrand Renouvin et appréciais généralement ses interventions dans la presse, j'ignorais l'existence de *Royaliste*.

J'ai lu avec attention et intérêt l'ensemble des numéros que vous m'avez fait parvenir. J'ai trouvé qu'il s'agissait d'une revue de haute qualité, très dense dans son contenu et facile à lire. J'ai dans l'ensemble apprécié les positions développées, dont je partage un grand nombre.

Je ferais cependant un commentaire sur les articles concernant directement ou indirectement l'immigration. Si ma position de fond n'est pas très éloignée de la vôtre, je trouve que vous vous laissez contaminer dans la présentation que vous faites de celle-ci par le « politiquement correct » développé.

Dans un des numéros que vous m'avez adressés, avant les élections européennes vous évoquiez la non-abrogation des lois Pasqua-Debré par la gauche, emboitant le pas aux libéraux-libertaires. Si les lois Pasqua-Debré avaient été purement et simplement abrogées, on revenait à la législation existant avant 1993, c'est-à-dire que la majorité (non la totalité) des sans papiers, dont vraisemblablement ceux de l'église Saint-Bernard restaient en situation irrégulière. En effet ils l'étaient déjà avant les lois en question. Médialement la gauche aurait pu procéder en deux temps, abroger la législation Pasqua-Debré, puis modifier la législation antérieure, cela aurait été une gesticulation symbolique peut être payante. Cela dit la législation actuelle est certes perfectible.

Le problème de l'immigration demeure très complexe, et humainement très difficile à gérer, ou on admet le droit pour tout homme, ou femme, de s'installer en

France, ou on prétend contrôler ce droit et dans ce cas il faut bien appliquer la loi.

Pour en finir, avec ce sujet, je trouve que les jugements portés sur Charles Pasqua, sur ce thème (je précise que je ne suis ni membre ni sympathisant du RPF) me paraissent sommaires. Ayant été indirectement témoin de son comportement dans différents cas, je ne pense pas que l'on puisse l'accuser ni de xénophobie ni de racisme. Son article dans *Le Monde* de l'été 1998 proposant la régularisation en masse de sans papiers dans un contexte particulier, n'a rien à voir avec la position prise par Alain Juppé dont vous avez fait une très bonne analyse dans un récent numéro. Le vrai problème et il ressort de beaucoup de vos analyses, est de permettre aux gens de pouvoir avoir envie de vivre chez eux. Comme Charles Pasqua l'avait déclaré à Anne Saint-Clair en 1993 ou 94, si des gens ont faim dans leur pays et que d'autres laissent leurs terres en jachère aucune frontière ne pourra tenir.

J.A. (Fontenay-aux-roses)

Progressistes...

Je viens de prendre connaissance de quelques numéros de votre revue *Royaliste*, et tenais à vous communiquer le plaisir que j'ai eu à la lecture de la plupart des articles. Professeur de philosophie, membre de la Fondation Marc-Bloch et de l'association École et République (<http://www.geocities.com/Athens/Troy/9411/>), j'ai pu retrouver dans vos prises de position sur les dangers de la mondialisation et de la tyrannie libérale bon nombre de nos analyses. Manifestement, les plus progressistes ne sont pas où l'on s'attendait à les trouver... M'autorisez-vous à publier, sur le site de notre association, que je vous invite cordialement à visiter, des extraits de l'entretien entre Jean-Pierre Le Goff - dont la pertinence des analyses n'est plus à vanter - et B. La Richardais, publié dans le numéro 738 de votre revue ?

J.-L. B. (par courrier électronique)

Fumiste

Les écrans de fumée de Claude Allègre

La communication faite autour de la « seconde phase » du plan contre la violence à l'école montre sans doute un inquiétant changement de cap. Communication ? Parlons plutôt d'une lamentable manipulation...

Vieille soupe

Le plan de lutte contre la violence à l'école, présenté le 27 janvier par Claude Allègre et Ségolène Royal, est vraiment bien tombé ! Depuis quelques jours, les journaux et les télé nous abreuvant de reportages terrifiants sur la violence en milieu scolaire : une « tentative de meurtre » à Mantes-la-Jolie, un « enlèvement » à Carrière-sous-Poissy, des « menaces de mort » dans une maternelle de Villeurbanne, etc.

Puis, Claude Allègre est arrivé, chevauchant la « deuxième phase » de son plan, et nous fûmes tous rassurés...

Bizarre...

C'est le *Nouvel Observateur* qui, le 20 février, s'étonna le premier de ce curieux emballage de la machine médiatique, comme par hasard quelques jours avant l'annonce ministérielle... L'hebdomadaire a compté 180 dépêches d'agence en deux semaines pour la seule AFP, informations non-vérifiées, mais amplifiées et dramatisées par toutes les télé et tous les journaux.

L'emballage était fautif, apprendrons-nous plus tard, car les informations étaient en partie inexacts, et la gravité des agressions très exagérées. Les responsables des établissements eurent beau protester des proportions invraisemblables prises par telle ou telle affaire, ils n'eurent droit qu'à quelques entrefilets dans les journaux, et encore, après la conférence de presse de M. Allègre et de Mme Royal.

Manipulation

Voilà plusieurs mois que les lecteurs attentifs des journaux pouvaient trouver des coïncidences étonnantes dans l'information, avec des initiatives qui tombaient bien et se trouvaient justement « dans l'air du temps », parce qu'on en parlait beaucoup dans les médias. Mais du coup les choses sont claires :

1) Le gouvernement est surpris en flagrant délit de manipulation de l'opinion. Manifestement, les experts en communication des ministères n'en sont plus aux slogans bêtas de M. Séguéla : bousculer l'actualité, créer de toutes pièces une psychose artificielle ne leur fait pas peur. Il est vrai que le gouvernement n'a pas de chance, ces derniers temps, avec les vrais événements. Du moins, ceux qu'il découvre en

même temps que tout le monde : les licenciements de Michelin ou la marée noire (par exemple) ont été très mal « gérés » dans la bousculade et très mal perçus par l'opinion. Tout faire soi-même, c'est plus sûr...

2) La presse est la complice plus ou moins consentante de cette manipulation : admettons (pour être gentil...) qu'il s'agit d'un suivisme imbécile, mais ça n'excuse en rien le constat : ne pas vérifier ses informations et ses sources constitue une faute grave pour tout journaliste.

3) M. Allègre ne sait plus quoi dire : il nous sert cette histoire de « deuxième phase », alors que son plan de novembre 97 était déjà censé mettre un point final à la violence scolaire.

Révolte

Avions-nous vraiment besoin de ces sinistres gamineries ? Les faits de violence dans les établissements scolaires ne sont-ils pas suffisamment préoccupants sans qu'il soit nécessaire d'en rajouter ? Ne nécessitent-ils pas une réponse posée et raisonnée, aux antipodes d'une dramatisation à fortiori artificielle ?

Que cherche-t-on M. Allègre ? Montrer qu'il ne sert plus à rien ? C'est déjà fait ! Humilier encore un peu plus les hommes et les femmes qui croient en l'école et en la République ? C'est trop tard M. Allègre ! Voyez plutôt comme ils relèvent la tête : partout en France (et notamment dans le Sud) des voix d'enseignants et de parents se lèvent pour dire non à vos projets et à vos méthodes. Vos calamiteux écrans de fumée n'y changeront rien : le vent de la révolte les balayera bientôt. Et vous avec.

Paul GILLES

Chiffres

Procédé

Le Monde du 26 février titre en première page sur la « Bonne santé de l'économie » et affirme que « la croissance progresse à un rythme de 4 % l'an ».

Or la page six du même numéro modifie très fortement cette réconfortante information. Sur six colonnes, le titre intérieur nous apprend en effet que « la croissance française est sur une pente proche de 4 % l'an », ce qui signifie que la tendance pour l'an 2000, telle qu'on peut la déduire de la reprise de l'activité pendant les mois écoulés, serait celle d'une forte croissance. Cette hypothèse, sans cesse présentée comme fait évident par le gouvernement et la presse jospiniste, masque les données moins glorieuses (pour le proche passé) et moins réconfortantes (pour le proche avenir), que *Le Monde* publie sous forme de tableaux : la croissance a baissé l'année dernière (+3,4 % de PIB en 1998, +2,7 % en 1999, soit une diminution de 0,7 %).

La consommation des ménages a baissé l'année dernière (+3,6 % en 1998, + 2,3 % en 1999, soit une diminution de 1,3 %).

Les exportations ont sérieusement chuté : 10,6 en 1997, 6,9 % en 1998, 3,6 % en 1999, soit une réduction de moitié en un an.

En première page, on confond le fait et l'hypothèse. En page six, la tendance masque le fait établi. Mais il n'y a pas de mensonge, puisque les statistiques publiées sont vraies. *Le Monde* prend ses lecteurs pour des imbéciles.

Sylvie FERNOY

Rire avec Clown-Bendit

Il est de bon ton de saluer gravement le manifeste de la « Troisième Gauche Verte », comme si son auteur était membre de l'Académie française. Le texte du vieux Dany est à pleurer. Nous préférons en rire.

Au bon vieux temps, les bolcheviques prétendaient que dans tout groupe de dix anarchistes, il y avait au moins un indicateur de police. Cette fois, c'est pour de rire : la fraction libérale-libertaire de la gauche plurielle a simplement trouvé son clownnisme politique.

Sacré Dany ! D'entrée de jeu, il avertit que son manifeste est vide de théorie, d'idéologie, de concepts et de dogmes. Voici donc le premier anti-manifeste de la non-pensée ouvrant, dit-on, un « espace de débat ». Qu'y trouve-t-on ? Une mauvaise copie de Sciences po, corrigée par un sociologue disciple d'Alain Touraine.

On écrit que « notre conception d'une intervention réformatrice vise à repenser l'action sociale dans sa globalité » alors que ce technolanguage faisait déjà ricaner les apprentis énarques dans les années soixante.

On plaide pour la réhabilitation du « long terme », mais on détruit ce souci salutaire par l'apologie d'un « marché » qui n'est qu'une succession d'instantanés. Risible.

On revendique l'invention d'un « principe de précaution » équilibrant le marché, alors qu'on apprend que le gouvernement a caché que les produits transportés par l'Erika étaient cancérogènes

- et laissé les bénévoles ramasser ces déchets. Le clown se moque de son public - qui s'aperçoit qu'il est protégé par un clownnisme à l'environnement, géré par une fantaisie chic, et conceptualisé par un vieux farceur. J'en pince, Pilate !

On se proclame innovant, mais on copie Alain Madelin en déclarant que « l'État ne peut pas tout ». Comique de répétition.

On affirme qu'entre l'État et le marché « il peut y avoir les consommateurs », schéma farceur d'une organisation où les consommateurs ne seraient plus sur le marché. Il paraît que cela permettrait de rompre avec la logique binaire, et de prendre une « posture... pragmatique et ouverte ». Marrant. On demande un dessin !

On se croit « européen », mais on reprend la Pensée Correcte américaine : haine de l'universel, apologie ethnocentriste des particularismes, application de critères biologiques au domaine politique. Le clou du clown ne fait plus rire : son texte est clairement égalitaire, manifestement hostile aux valeurs de notre civilisation et aux principes de la démocratie représentative. Sous les pitiéreries, un programme réactionnaire et radicalement subversif.

Annette DELRANCK

Le seigneur de la guerre

Monsieur Lagardère est un homme heureux. Il est désormais l'homme le plus puissant d'Europe, à la tête du troisième groupe mondial de défense. Cette puissance ne semble pas inquiéter grand monde. Pourtant il faut y regarder d'encore plus près.

En 1997, au moment où Lionel Jospin arrive au pouvoir, Jean-Luc Lagardère est à la tête d'un groupe organisé autour de trois secteurs : l'automobile-transport, les communications-médias et la haute technologie, à la santé financière florissante, et que les statuts de société en commandite lui permettent de contrôler avec seulement 4 % du capital. Associé à tous les grands groupes européens de défense, d'aéronautique et d'astronautique, il occupe malgré sa taille modeste une position clef dans toutes les sociétés constituées avec eux.

L'arrivée au pouvoir de Jospin semble d'abord le desservir. Le gouvernement privatise Thomson-CSF (électronique de défense) à son détriment et au profit du trio Alcatel-Dassault-Aérospatiale. Pourtant un an plus tard, le gouvernement négocie avec Lagardère la fin de la prestigieuse Aérospatiale. Bien que la minorité de blocage lui soit refusée, Lagardère n'en devient pas moins le patron effectif de la nouvelle société Matra-Aérospatiale-Dassault. Et à la rentrée 99, nouveau coup de théâtre, Matra-Aérospatiale fusionne avec Dasa pour fonder EADS (1). Lagardère triomphe, il a obtenu tout ce qu'il voulait. Cet homme qui ne veut pas se contenter « de contrôler a posteriori la bonne marche des affaires », qui ne peut pas être « suspecté de complaisance à l'égard du système d'entreprises publiques », déclare : « je n'ai pas

de problème aujourd'hui avec la part de l'État dans le capital » (2). On le sait, pour le gouvernement, « les industriels suivent les stratégies qu'ils veulent » (3).

Mais cet homme qui se retrouve à la tête du troisième groupe mondial de défense, dirige aussi un important groupe multi-médias : Hachette Livre, une centaine de magazines répartis dans près de trente pays, la presse régionale en région PACA, Europe1-Communication, CanalSatellite... Le Club Internet c'était lui. Il vient d'en céder 99,99 % à T on Line, filiale internet de Deutsch Telekom, en échange de 6,5 % du capital de cette société. En fait, non content d'acquiescer un véritable droit de regard sur les contenus de cette dernière, il continuera de diriger Club Internet avec seulement 0,01 % du capital ! Cet homme est redoutable.

Il faut dénoncer cet invraisemblable mélange des genres qui peut assurer au droit d'ingérence un bel avenir ! Pour une fois, et utilement, le gouvernement devrait s'inspirer des Américains qui dès 1914, avec le Clayton antitrust act ont refusé cette confusion inadmissible.

Si Lionel Jospin n'y met pas un terme, il faudra le considérer comme un irresponsable et donc comme un homme dangereux.

Nicolas LUCAS

(1) Royaliste n° 736 du 1/11/99.
(2) Le Monde du 13/06/99.
(3) Christian Pierret, secrétaire d'État à l'industrie, sur RTL le 21/1/99.

L'armée d'après

Entre le fils du président qui a mené la guerre du Golfe et un authentique héros de la guerre du Viêt-nam, les primaires républicaines ont remis les questions de défense au cœur de la campagne présidentielle américaine.

Le débat devait être terné entre le « conservatisme de la compassion » et des propositions d'assurance-santé. Voilà que tout à coup on se souvient que le président des États-Unis est aussi le commandant en chef des Armées. Et la minute d'après, on annonce à ce pays débordant de prospérité et de pacifisme que la guerre est aux portes, que les cités américaines (et européennes) sont à portée des nouveaux missiles chinois ou nord-coréens, en attendant d'autres. Le secrétaire d'État à la Défense est venu faire campagne en Europe en faveur d'une défense antimissiles. Le président Clinton doit en décider cet été : beau cadeau pour le candidat Al Gore. Pourquoi cette soudaine relance de la course aux armements ?

La première raison est technologique. L'armée du début du XXI^e siècle, élaborée après la guerre du Golfe, commencera à être obsolète vers 2010. L'US Army a donc lancé dès à présent un projet de recherche et d'expérimentation nommé « l'Armée d'Après » (Army after Next), qui devrait arriver à maturation entre 2010 et 2025. Cette « révolution des affaires militaires » est bien réelle. Elle a beau laisser « sceptiques et perplexes » les responsables militaires français, l'écart qui se creuse entre les

deux bords de l'Atlantique a quelque chose d'irréversible si rien n'est fait. Les prolégomènes d'une « Europe de la défense » n'ont pas d'autre motivation. Mais cela va bien au-delà de la technologie des armements. Chaque génération doit inventer sa propre façon de faire la guerre. La guerre du XXI^e siècle ne ressemblera pas aux dernières guerres. Elle suppose de nouveaux modes d'organisation en réseau, donc un maillage mondial d'informations où chaque mètre carré de la planète est un champ de bataille virtuel et comme tel couvert, que nous le voulions ou non. La question est de savoir où et comment nous nous situons dans cet ensemble ? (1)

Mais de quelles générations parlons-nous ? La seconde raison de cette nouvelle préoccupation pour les questions de défense est d'ordre humain. Vingt-cinq ans après la chute de Saïgon en avril - vingt-cinq ans seulement ! - il n'est pas indifférent qu'un prisonnier de guerre qui a passé près de six ans en captivité au Viêt-nam entre 1967 et 1973, soit candidat aux élections présidentielles de l'an 2000. John McCain se trouvait ainsi loin des États-Unis autour des fameuses années 1968 quand Clinton et Bush junior, eux, échappaient à la conscription. Le temps est venu aux États-Unis d'une réévaluation de cette époque et de la guerre

elle-même. L'appel de McCain n'est pas bien reçu de l'establishment républicain de plus en plus repoussé vers la droite conservatrice, et Bush Jr avec lui. Il transcende les clivages partisans et bénéficie de ses principaux soutiens chez les indépendants et ceux que l'on avait appelés les démocrates de Reagan, les démocrates qui, par patriotisme, votaient Reagan.

Avec la révolution militaire qui se prépare, le choix du commandant en chef est en effet crucial. McCain reprend en quelque sorte le rôle que l'on attendait aux dernières élections de Colin Powell, l'ex-commandant en chef de la guerre du Golfe. L'Amérique - et plus encore l'Europe - ont besoin à la Maison Blanche de quelqu'un d'expérience qui puisse dominer les questions de plus en plus complexes de défense mais qui sache que, quelles que soient les avancées technologiques, la guerre demeurera toujours et avant tout une aventure humaine.

McCain est mal vu des gens en place parce qu'il était d'un avis dissident dans l'affaire du Kosovo qui, avec lui, aurait sans doute tourné bien différemment. C'est finalement ce qui l'avait résolu à se présenter.

Yves LA MARCK

(1) Laurent Murawiec - « La guerre au XXI^e siècle » - Ed. Odile Jacob, 2000 - prix franco : 150 F. Traducteur du grand stratège prussien Clausewitz, consultant du ministère de la Défense et d'un des grands instituts américains de stratégie, la Rand corporation, l'auteur révèle tout ce que vous devez savoir pour comprendre ce qui va se passer. Un livre indispensable.

♦ **LAOS** - En visite aux États-Unis, le prince héritier Soulvong Savang accompagné de son oncle le prince régent Sauravong Savang ont exprimé leur souhait de pouvoir retourner dans leur pays et contribuer à en refaire une démocratie. « Si j'ai la chance de retourner au Laos, la première chose que je ramènerais c'est la liberté » a-t-il déclaré. Les deux princes et d'autres membres de la famille royale vivent en exil en France. Le prince héritier, âgé de 36 ans, est le petit-fils du dernier roi, Savang Vathana, que les communistes jetèrent dans un camp de travail où il périt en 1978 en compagnie de sa femme, la reine Khamphoui, et de son fils aîné le prince Vongsavang.

♦ **LESOTHO** - C'est au cours de cérémonies fastueuses devant 40 000 personnes et en présence d'une dizaine de chefs d'État que le roi Letsie III du Lesotho, âgé de 36 ans, a épousé une étudiante de 23 ans, Karabo Motseneng. Parmi les personnalités présentes on notait entre autres le roi Mswati III du Swaziland, l'ancien président Nelson Mandela et le secrétaire général du Commonwealth, Emeka Anyaoku. Une semaine après le mariage, le couple royal, accompagné de plusieurs hauts fonctionnaires, est parti en voyage à Rome où il a été reçu en audience privée par le pape Jean-Paul II.

Le petit royaume du Lesotho connaît depuis plusieurs années de vives tensions politiques entre le parti au pouvoir, le Congrès du Lesotho pour la démocratie (LCD), et les partis de l'opposition. En septembre 1998, après une vague de manifestations, parfois violentes, puis la mutinerie d'une partie de l'armée, l'Afrique du Sud et le Botswana étaient intervenus militairement, malgré les protestations du roi Letsie III, pour porter secours au gouvernement en place.

♦ **BULGARIE** - Mère du roi Siméon II de Bulgarie, la reine-mère, née Jeanne de Savoie, est décédée dans sa 94^e année. Elle était la fille du roi Victor-Emmanuel III d'Italie et la veuve du roi Boris III de Bulgarie, mort en 1943 dans des conditions mystérieuses, après une entrevue orageuse avec Hitler où il avait refusé l'envoi de troupes bulgares sur le front de l'Est. Obligée de quitter la Bulgarie en 1946 après la prise du pouvoir par les communistes, elle trouva d'abord refuge en Égypte avant de s'établir en Espagne en 1951.

♦ **ESPAGNE** - Depuis Washington, où il effectuait une visite officielle, le roi Juan Carlos a exprimé « l'horreur et le rejet total ressentis par tous ses compatriotes » devant le meurtre de Fernando Buesa Blanco, secrétaire général des socialistes de la province basque d'Alava et du policier qui assurait sa protection rapprochée. « Ce nouveau crime haineux montre clairement le mépris le plus total pour les droits de l'Homme, et le plus précieux d'entre eux le droit à la vie, par ceux qui tentent d'imposer leurs idées totalitaires par la force », a déclaré le monarque.

Légitimes selon l'histoire

De temps à autre, de prétendus « légitimistes » tentent de faire valoir les revendications d'un prince espagnol sur la couronne de France. Pour répondre à ces allégations, nous avons, dans le passé, eu recours à un juriste, Hugues Troussset, qui a consacré à cette question deux ouvrages dont nous conseillons vivement la lecture. Afin de varier les points de vue, nous avons cette fois-ci demandé à un généalogiste, Philippe de Montjouvent, d'examiner les thèses ségovistes selon sa compétence, attestée par des travaux et des publications dont nous avons déjà souligné la rigueur.

■ **Royaliste : Depuis une vingtaine d'années, la grande presse évoque volontiers l'opposition, au sein de la tradition royaliste, des « orléanistes » et des « légitimistes ». A quand remonte cette opposition ?**

Philippe de Montjouvent : La fracture date de 1830, lorsque Louis-Philippe devient roi des Français à la suite de la révolution de Juillet. Jusqu'en 1883, deux partis royalistes existent en effet : les partisans de la branche aînée, qui se désignent comme légitimistes et qui sont en droit de se définir ainsi, et les partisans de la branche cadette - les Orléans. Lorsque le dernier héritier de la branche aînée, le comte de Chambord, meurt en 1883, 99 % des députés légitimistes reconnaissent la maison d'Orléans comme maison royale de France.

■ **Royaliste : Et le 1 % qui reste ?**

Philippe de Montjouvent : C'est un quarteron qui rêve moins de monarchie que de « curétocratie » : Dieu dirige la France, fille aînée de l'Église, par l'intermédiaire des prêtres. Ces nostalgiques se rallient à un prince espagnol, en niant la réconciliation des deux branches alors que cette réconciliation, amorcée dès 1850 par les princes d'Orléans, est devenue effective par la volonté du chef de la branche aînée : le comte de

Chambord n'aimait pas les Orléans, mais il était bien obligé de les reconnaître comme « ses fils » selon le droit dynastique. Ainsi, les Orléans sont les héritiers légitimes depuis 1883.

■ **Royaliste : Le ralliement à un prince espagnol procède de la reconnaissance des héritiers de Philippe V d'Espagne, petit-fils de Louis XIV, comme prétendants au trône de France.**

Philippe de Montjouvent : Il n'y a aucune ambiguïté sur cette question. Les Orléans sont la branche de substitution : tous les chefs de la Maison d'Orléans jusqu'à l'accession de Louis-Philippe au trône de France sont premiers princes du sang de France.

Quand Louis XIV meurt, après avoir vu mourir son fils et ses petits-fils, il ne lui reste plus qu'un arrière-petit-fils âgé de cinq ans. Le vieux roi n'aime pas les Orléans. Il tente de neutraliser Philippe d'Orléans (le futur Régent) en instituant un conseil de régence dans lequel il place ses deux fils légitimes - le duc du Maine et le comte de Toulouse. Mais Louis XIV ne va pas chercher les Espagnols. Pourtant, Philippe V d'Espagne est alors père de plusieurs enfants mâles et le Roi de France n'a que l'embarras du choix. Au lieu d'envisager cette solution, il décide en désespoir de cause de violer les lois fondamentales du

royaume en déclarant ses bâtards dynastes. Vous savez que le testament de Louis XIV sera cassé.

■ **Royaliste : L'éventualité d'une succession espagnole a-t-elle été envisagée sous les règnes de Louis XV et Louis XVI ?**

Philippe de Montjouvent : Non. Prenons l'*Almanach de la Cour* entre 1715 et 1791, puis entre 1814 et 1830 : les Orléans sont continuellement désignés comme premiers princes du sang. Précisons : à partir de 1814, les actes d'état-civil de la Cour sont tenus sur un registre spécial en double exemplaire sur lequel sont inscrits les naissances, mariages et décès. Ce registre ne porte pas une seule mention d'un prince espagnol. Or on ne saurait arguer, pour expliquer cette absence, de difficultés techniques tenant à des naissances en un pays étranger. Louis XVIII avait pris soin de faire inscrire sur le registre tous les actes antérieurs à 1814 passés à l'étranger : par exemple le mariage du duc d'Angoulême avec Madame Royale en 1799 et surtout le mariage en 1809 du duc d'Orléans, futur Louis-Philippe, avec la princesse Marie-Amélie de Naples et de Sicile, ainsi que la naissance à Palerme de leurs premiers enfants - à commencer par le futur duc d'Orléans qui naît en 1810 et qui mourra en 1842.

■ **Royaliste : Une succession espagnole est-elle évoquée par les cours européennes ?**

Philippe de Montjouvent : Pas le moins du monde. Dans l'*Almanach de Gotha*, créé en 1763 et qui fut la référence des cours et des chancelleries, les Orléans apparaissent comme seconde branche et les Espagnols ne sont jamais intégrés à la succession française.

La fameuse question de la renonciation ne se pose donc pas et ne s'est jamais posée. D'ailleurs, on ne voit pas pourquoi la renonciation au trône ne serait impossible que pour le seul trône de France. Les renonciations ont existé à toutes les époques et dans toutes les maisons royales. Celle de Philippe V d'Espagne est aussi valide que les autres. La référence à Clovis relève, sur cette question, d'un préchi-précha sans rapport avec les questions de droit.

■ **Royaliste : Pour en venir aux questions juridiques contemporaines, les partisans des « prétendants » espagnols affirment qu'ils ont la nationalité française.**

Philippe de Montjouvent : C'est un fait que le duc de Cadix était français, car sa mère était française. Luis Alfonso de Borbón, actuel « prétendant » des ségovistes, a la double nationalité espagnole et française.

■ **Royaliste : Ce qui permet aux ségovistes de présenter**

leur prétendant comme « aîné des Capétiens ». Qu'est-ce que cela signifie ?

Philippe de Montjouvent : S'il s'agit de prendre en compte les non-dynastes, l'aîné des Capétiens, c'est Jacques de Bourbon-Busset. En ce qui concerne les Espagnols, on rencontre parmi les « prétendants » ségovistes un Alphonse I^{er} qui n'est autre que le roi Alphonse XIII d'Espagne, lequel n'a jamais marqué le moindre intérêt pour le trône de France. En revanche, il faut remarquer que ce roi d'Espagne fut en 1927 le témoin de mariage d'Anne de France, sœur du défunt comte de Paris, avec le duc des Pouilles - futur duc d'Aoste. S'il avait prétendu à la couronne de France, il n'aurait certainement pas été témoin au mariage de la fille du duc de Guise, qu'il aurait tenu pour son concurrent direct ! Comment oublier, en outre, que le roi d'Espagne Alphonse XIII n'a cessé de soutenir le duc d'Orléans, puis le duc de Guise et enfin son fils le défunt comte de Paris ?

Il faut évoquer aussi l'infant Jaime, qui a renoncé au trône d'Espagne avant de s'intéresser au trône de France sous la pression de quelques « blancs d'Espagne ». Don Jaime s'est ensuite contenté de « distribuer » des ordres dynastiques, ce qui ne prédispose pas vraiment en soi à l'exercice de la fonction royale.

Tout cela est dérisoire. Derrière les arguties juridiques, il y a simplement la haine des Orléans. On ne leur pardonne pas le comportement de Philippe Egalité, ni le règne de Louis-Philippe. On ne leur pardonne pas leur conception politique, parlementaire et démocratique, qui est à l'opposé de l'intégrisme religieux et du passéisme des ségovistes. On ne pardonne pas au défunt comte de Paris ses choix politiques, qui lui ont valu le surnom de « prince rouge » alors qu'il était en réalité proche des catholiques sociaux du XIX^e siècle. On ne pardonne pas le soutien que le défunt Prince a apporté à François Mitterrand, dont beaucoup ne veulent pas comprendre les raisons, qui touchaient à la continuité de l'État.

Pour ce qui est des choix politiques les ségovistes bénéficient d'un avantage : leurs « prétendants » successifs ne prennent en effet la parole que pour énoncer des platitudes. Mais comment les Français pourraient-ils faire confiance à des personnages qui gardent le silence sur leurs éventuels projets politiques ?

■ **Royaliste : Dans ces querelles, les citoyens demeurent de simples spectateurs - quand ils s'y intéressent.**

Philippe de Montjouvent : C'est sans doute vrai pour les citoyens qui ne sont pas royalistes, mais la nation, par le

biais de ses représentants, s'est implicitement prononcée par deux fois sur la question de la légitimité dynastique. La première fois, ce fut en 1886 lors du vote de la loi d'exil qui visait les chefs de familles ayant régné sur la France et leurs héritiers directs : le premier comte de Paris et le prince Napoléon furent donc obligés de quitter la France alors que les princes espagnols ne furent pas touchés par cette loi. Mieux, fuyant l'Espagne, la plupart des prétendants carlistes vinrent se réfugier en France ; Alphonse XIII venait en France quand il voulait, le duc de Ségovie vivait en banlieue parisienne sans être inquiété. Puis, en 1950, la loi d'exil fut abrogée par le Parlement, ce qui fut pour la nation une deuxième manière de se prononcer sur la légitimité historique des princes d'Orléans.

Il faut souligner un point qui intéresse tous les citoyens français : ces princes espagnols, qui vivaient alors en France ou qui allaient et venaient librement dans notre pays, n'ont jamais servi sous le drapeau français. Les Orléans ont toujours servi dans l'armée française ou fait l'impossible pour accomplir leur devoir militaire.

Le duc de Guise, chef de la Maison de France, servit dans la Croix-Rouge (on ne lui permit pas plus) mais il reçut la médaille militaire des mains de Poincaré ; le défunt comte de Paris demanda à servir dans l'armée française en 1939, ce qui lui fut refusé, et voulut servir dans l'armée anglaise, ce qui lui fut également refusé à la demande du gouvernement français. Le prince s'engagea alors sous un faux nom dans la Légion étrangère. L'actuel comte de Paris, duc de France, est officier de l'armée française et a servi en Algérie, son frère François est mort au combat pendant la guerre d'Algérie, l'actuel duc d'Orléans a fait l'école de Cherchell ; les prin-



♦ **Henri, comte de Paris, chef de la Maison de France.**

ces Jean et Eudes de France ont fait leur service militaire, le prince Charles-Philippe d'Orléans, fils du prince Michel de France, est officier et se trouve actuellement au Kosovo ; le jeune prince Robert d'Orléans, comte de La Marche, fils du prince Thibault de France, a fait son service militaire dans le bataillon créé par le duc d'Orléans, fils aîné de Louis-Philippe, et dans lequel avait servi le prince François.

J'observe en revanche que le prétendant ségoviste, Luis Alfonso de Borbón, a fait son service militaire en Espagne et a prêté serment au drapeau espagnol.

De fait, les prétendus prétendants espagnols n'ont jamais servi la France, ni versé la moindre goutte de sang pour elle. Les missions diplomatiques effectuées par plusieurs chefs de la Maison de France et les états de service des princes Orléans prouvent en revanche qu'ils se sont dévoués, en toutes circonstances, pour le salut de notre patrie.

Propos recueillis par
B. LA RICHARDAIS

Bibliographie

Ouvrages de Philippe de Montjouvent

- ♦ *Le comte de Paris et sa descendance* - prix franco 180 F
- ♦ *Éphéméride de la Maison de France* de 1589 à 1848 - prix franco 190 F.

Voir également

- ♦ Hugues Troussset - *Les Bourbons-Orléans ou la seule légitimité dynastique* - prix franco 30 F.
- ♦ Guy Coutant de Saisseval - *La légitimité monarchique* - prix franco 170 F.

Golan

Après une « géopolitique de Jérusalem », Frédéric Encel nous donne une « géopolitique du Golan ». La question de Jérusalem est au cœur des relations internationales. Son statut intéresse toutes les puissances. On ne saurait en dire autant a priori du Golan, un plateau désolé peuplé de trente mille habitants sur 1000 km². Frédéric Encel veut nous prouver le contraire. Pour lui, le Golan commande l'équilibre stratégique du Moyen-Orient.

Pourquoi ? Parce que le conflit oppose Israël et la Syrie. Le jeu complexe des alliances s'organise autour de cette rivalité : face à un nouvel axe Israël-Turquie, se dresserait un axe Syrie-Iraq-Iran, clef de la prochaine guerre. Le prétexte : le Golan. Si les présentes négociations entre Jérusalem et Damas échouaient, les frustrations pourraient susciter un renouveau de l'escalade. Pour avoir voulu faire la paix, on aurait accru le risque de guerre.

Ne vaudrait-il pas mieux ne rien faire ? Reprenant la formule de Raymond Aron « *introuvable paix, improbable guerre* », Frédéric Encel conclut : « Le statu quo de *semi-belligérance satisfait ainsi les deux puissances moyennes* ». Pour se reprendre aussitôt et douter : « Mais il ne s'agit bien entendu que d'une simple hypothèse ». Le livre d'Encel est paru avant les élections qui ont amené Barak au pouvoir. Le nouveau Premier ministre s'est engagé à trouver un accord avec Assad en 2000. On devrait donc bientôt savoir si l'hypothèse d'Encel est ou non vérifiée.

Y. L. M.
Frédéric Encel - « Le Moyen-Orient entre guerre et paix. Une géopolitique du Golan ». Flammarion, 1999 - prix franco : 127 F.

Le savant indigné

Prix Nobel de Sciences Économiques, Maurice Allais est le meilleur théoricien français et européen du libéralisme économique. De livre en livre, il dénonce l'utopie du marché mondialisé et les effets désastreux du libre-échange dans un silence écrasant.

Qui dénonce « les ignorants, les sectaires aveugles et fanatiques » qui propagent l'idéologie dominante ? Un trotskiste énervé ? Pas le moins du monde. La citation est tirée de l'ouvrage d'un membre éminent de l'Académie des Sciences morales et politiques.

Maurice Allais est ce savant. Un savant indigné par les recettes simplistes qu'on présente sous le couvert du libéralisme, et révolté par les conséquences meurtrières d'une mondialisation qui n'est ni souhaitable, ni nécessaire, ni fatale. Imaginons Marx assistant à la collectivisation forcée au temps du stalinisme, et dénonçant la dérive du socialisme. Maurice Allais juge que la dérive mondialiste du libéralisme est un phénomène de même ampleur et d'une extrême gravité car c'est, là aussi, l'homme qui est sacrifié.

De fait, notre savant se réclame d'un humanisme qui donne à la science économique un objectif limité : le calcul de l'efficacité maximale dans l'allocation des ressources, mais le choix des méthodes et des finalités relève de « *considérations éthiques et politiques* » extérieures et supérieures - à proprement parler souveraines. Cette

reconnaissance d'une autorité souveraine ne saurait être ramenée à une déclaration de principes : « *...une économie de marché ne peut fonctionner correctement que dans un cadre institutionnel et politique qui en assure la stabilité et la régulation* ».

Le libéralisme économique étant ainsi défini, on comprend que le principal penseur de cette école multiplie les ouvrages dénonçant les dangereuses absurdités mises en pratique par quelques poignées d'imbéciles, à la grande satisfaction des milieux d'argent. L'indignation de Maurice Allais est moins celle du théoricien trahi que celle du citoyen confronté au désastre social provoqué par le « *laisser-fairisme* ». Écrit simplement, son dernier ouvrage (1) présente le bilan provisoire d'une catastrophe qui a commencé en 1974 : le libre échange est responsable du sous-emploi massif en France (six millions de personnes, compte tenu du « *traitement social* ») ; de la destruction de l'emploi industriel (il diminue de 41 % entre 1974 et 1997) et de la destruction de la croissance, réduite de moitié depuis l'élection de V. Giscard d'Estaing.

Telles sont les principales conséquences chiffrées de la concurrence sans règles et du

désordre monétaire et financier : instabilité des taux de change, confusion croissante entre l'épargne et la monnaie, faible couverture des dépôts bancaires, création de monnaie *ex nihilo*, prêts à long terme de fonds empruntés à court terme, expansion inconsidérée du crédit : un système où l'on peut « *acheter sans payer et vendre sans détenir* » favorise une spéculation éhontée. La démonstration est implacable, sauf en ce qui concerne les effets économiques de l'immigration, dont le caractère négatif n'a été démontré ni en France (1962), ni au Portugal (après 1974), ni en Israël après 1989 - Maurice Allais reconnaissant lui-même que l'impact sur le chômage est impossible à mesurer.

Ce point de désaccord souligné, comment ne pas approuver Maurice Allais lorsqu'il réclame la rupture avec le libre-échange mondialisé et la définition d'une nouvelle politique européenne ? Du moins, les propositions faites par un Prix Nobel d'économie devraient faire l'objet d'un vaste débat dans le pays. Il n'en n'est rien. Réapparaissant à Moscou en 1930, Marx aurait été déporté en Sibérie. On se contente d'entourer Maurice Allais d'un épais silence. Les chiens de garde ultra-libéraux ont de meilleures manières que les communistes politiques staliniens.

Maria DA SILVA

(1) Maurice Allais : « *La Mondialisation, la destruction des emplois et de la croissance* ». Éditions Clément Juglar, 1999 - prix franco : 235 F.

L'Europe selon Habermas

Dans l'Europe de l'après-guerre, l'influence intellectuelle de Jürgen Habermas s'est manifestée de façon heureuse, par une critique du totalitarisme et une tentative de ressaisie de ce qu'il y avait de moins contestable dans l'esprit des Lumières. A la suite de ses maîtres Horkheimer et Adorno, le penseur de

L'Agir communicationnel, a voulu ainsi redonner un contenu à la démocratie, en réhabilitant l'espace public restitué à sa vocation critique, permettant aux citoyens de participer à l'élaboration de la loi au moyen d'un dialogue ordonné. De ce point de vue, même si elle n'est pas exempte de reproches, sa pensée est de grand prix, en ce sens qu'elle relégitime à la fois la raison et la politique, en leur circonscrivant un domaine original qui dépasse la technicité ou la fonctionnalité pures, et en s'identifiant aux requêtes humaines les plus fondamentales.

La question du lien social est décisive dans cette problématique fondée sur une éthique de la communication. Penser ce lien présentait quelque difficulté dans l'Allemagne de l'immédiat après-guerre. Il ne suffisait pas seulement de « digérer » le passé proche et plus que douloureux du nazisme, il fallait concevoir un avenir possible. Autrement dit : était-il toujours légitime d'être allemand ? Toute perspective nationale n'était-elle pas définitivement captive des équivoques mortelles du *Blut-und-Boden* ? Si on considère qu'encore aujourd'hui l'Allemagne vit selon le droit du sang, une loi que seule la nouvelle majorité social-démocrate a remise en cause, on comprend la perplexité douloureuse des intellectuels allemands et l'entreprise d'un philosophe voulant repenser autrement le lien social que selon les déterminations du sol et du sang, de l'ethnie ou de la race.

C'est pour cette raison que Jürgen Habermas concentre toute son attention sur un « *patriotisme constitutionnel* » qui avait le premier mérite de rompre avec les obsessions du nationalisme allemand et dont le second avantage consistait dans un approfondissement de la philosophie politique. Ce faisant, il n'avait pas le sentiment de demeurer dans la singularité de son pays, il rejoignait une évolution générale, celle qui avait présidé à l'émergence de l'État moderne. « *En effet, l'État moderne est né en tant qu'État administratif et fiscal, et en tant qu'État territorial souverain, et il a pu se développer dans le cadre de l'État-nation pour prendre la forme d'un État de droit démocratique et d'un État social* ». Comment ne pas acquiescer à cette définition mais comment aussi passer sous silence tout ce qu'elle abandonne si vite à l'oubli de l'histoire, et qui n'est pas seulement à compter au poids mort de l'héritage ? Certes, évoquer le facteur culturel demeure équivoque pour un Allemand qui le renvoie immédiatement à sa spécificité ethnique. L'Allemagne de l'histoire n'est pas une nation comme la France, construite par l'effort politique continu de sa dynastie, c'est un *Volk*.

par Gérard Leclerc



donc une réalité antérieure à tout projet et à toute action politique.

Pour fuir définitivement toute ambiguïté ethnico-raciale, Habermas s'attache solidement à l'abstraction du droit et de la citoyenneté juridique, ce qui n'est légitime que jusqu'à un certain point seulement. Une communauté historique n'est pas réductible au droit, elle compose avec lui, l'appelle sans aucun doute mais lui donne aussi la matière sans laquelle il serait forme pure. L'Europe elle-même ne saurait être considérée en dehors des siècles qui l'ont façonnée, lui ont apporté sa culture à la fois plurielle et une. Par ailleurs, un autre a priori d'Habermas me gêne : son refus explicite de toute transcendance, refus qui ne serait que dans la logique des Lumières et d'une modernité réduite à ses seules certitudes rationnelles. Le seul fait de nier a priori la transcendance ne constitue-t-il pas un coup de force arbitraire, au demeurant peu rationnel, et en tout cas exposer à couper la Raison d'un formidable héritage intellectuel propre à l'enrichir et à la faire progresser ?

Que le penseur du patriotisme constitutionnel soit partisan d'une Europe fédérale ne saurait surprendre, d'autant que l'ancrage solide de l'Allemagne à l'Europe est pour lui une garantie indispensable contre le retour des démons germaniques. Mais ce fédéralisme n'est pas exempt lui-même de contradictions ou d'aporées qui apparaissent à l'examen plus approfondi de sa réflexion. En effet, contre les eurosceptiques et les partisans d'un espace européen réduit au libre-échange, Habermas défend fermement l'idée d'une construction proprement politique, ne serait-ce que pour sauvegarder les acquis de l'État social contre les effets négatifs de la mondialisation. En cela, il a le grand mérite de ne pas s'être laissé prendre au chant des sirènes de l'ultra-libéralisme. Seul un État fédéral, explique-t-il, sera en mesure de remplacer l'État national là où celui-ci est dépassé par la logique des échanges internationaux.

Le plaidoyer n'est pas nouveau, bien que les plaideurs ne soient pas tous exactement sur la même longueur d'onde. Habermas se démarque de ceux pour qui l'Europe est le moyen de se débarrasser au maximum de toute contrainte étatique afin de laisser libre cours au jeu des marchés. Mais il est lui-même ambigu, dans la mesure où on ne saisis pas très clairement la façon dont il articule le pouvoir de son État fédéral avec celui des États nationaux. Il est permis de se demander s'il n'envisage pas, sans trop le dire, de tout accorder au sommet, même si c'est de façon progressive, en organisant à travers le territoire européen des réseaux de concivence qui finiront par court-circuiter l'échelon national, en le réduisant finalement à très peu de choses. Ainsi croit-il peut-être mettre fin à des patriotismes culturels ou ethniques qu'il poursuit de sa méfiance. Mais le calcul politique est forcément erroné. Ce n'est pas en affaiblissant les États nationaux dépositaires de la symbolique politique qu'il renforcera la force politique de l'Europe. Bien au contraire, en privant le centre d'élaboration d'une stratégie commune de la synergie réfléchie des États historiques, il risque de tout miser sur le renforcement d'une entité technocratique et administrative dont la nature est foncièrement a-politique et se retrouve en symbiose naturelle avec tout ce qui aspire à défaire la puissance politique au profit des seuls flux d'un marché anémique. Ce n'est pas en dévaluant les États historiques que l'Europe politique pourra émerger, mais en les établissant partie prenante d'un vrai projet commun.

Jürgen Habermas - « *Après l'État-nation : une nouvelle constellation politique* ». Fayard - prix franco : 95 F.

Marie-Antoinette, reine de France

Le troisième ouvrage de la série « Histoire des reines de France » de Philippe Delorme est consacré à Marie-Antoinette. Commencée en conte de fée, terminée dans le sang, l'histoire d'un destin pitoyable.

Le 2 novembre 1755 naissait Marie-Antoinette de Habsbourg-Lorraine, quinzième des seize enfants de l'impératrice Marie-Thérèse d'Autriche. Cette princesse longtemps appelée Antoine par ses proches fut correctement initiée aux usages de la cour d'Autriche. En revanche, l'instruction donnée à cette étourdie paresseuse fut déplorable. Pour des raisons de politique étrangère, un rapprochement entre la France et l'Autriche s'imposant à la fin du règne de Louis XV, un mariage entre Antoine et Louis-Auguste, dauphin de France, futur Louis XVI fut convenu. On connaît la suite ; avec ces deux malheureux, accusés de tous les maux et exécutés pour cela, l'ancien régime s'effondrait.

Dans la biographie qu'il consacre à Marie-Antoinette (1) Philippe Delorme n'entreprend pas une réhabilitation de la reine, il en écrit simplement mais aussi magistralement l'histoire ; pour cela il puise aux sources les plus

diverses : anecdotes toujours significatives, témoignages et documents souvent inédits passés au crible de la critique. Il apparaît que, sans que soient occultées ses incontestables faiblesses, Marie-Antoinette est loin d'être le monstre que la légende a forgé.

Dès l'annonce des fiançailles d'Antoine un précepteur français lui est donné à Vienne - première erreur. L'abbé de Vermond, proche des philosophes s'évertuait à dépeindre à son élève son futur époux sous les dehors les plus défavorables. Elle a quatorze ans, lui quinze. Ils sont mariés, il faudra sept ans pour que ce mariage soit définitivement consommé après maints échecs ou semi-réussites. Plongée au sein d'une société frivole où les anti-Habsbourg sont puissants, la toute jeune reine, « l'Autrichienne » comme la surnomme avec mépris la fille aînée de Louis XV, se laisse aller aux dépenses folles, aux fêtes, aux bals, aux amitiés douteuses telle celle avec la duchesse de Polignac. Le comte de Mercy-

Argenteau, ambassadeur d'Autriche en France qui sera « l'un des personnages clé de la vie de Marie-Antoinette et l'un de ses mauvais génies » est omniprésent. Il désirait mettre la reine au service de l'empire ; jamais il n'y parviendra. Par vanité, il en donnera l'illusion et laissera croire le contraire, et cette « trahison » imaginaire ne sera jamais pardonnée à la reine.

Effrayé par les bruits qui arrivent jusqu'à lui, l'empereur François II, frère de la reine, accourt à Versailles ; après quelques semaines d'observations son diagnostic est sans appel : « la reine est une jolie femme mais c'est une tête à vent ». Comment expliquer un tel comportement ?

L'auteur rappelle que Stefan Zweig a examiné à l'aune du freudisme la frivolité apparente de la reine. Dans sa frénésie de plaisirs il discernait une compensation d'ordre sexuel. Au fil du temps la malheureuse allait pourtant se ressaisir, en vain. Quoiqu'elle fasse, quoiqu'elle dise tout se retournait contre elle. L'exemple le plus frappant en est l'extravagante affaire du Collier qui provoqua un scandale inouï. Or cet imbécile - comment le qualifier autrement - cardinal de Rohan, pourtant à l'origine de cette lamentable affaire, en est sorti tête haute alors que Marie-Antoinette, totalement étrangère aux événements mais maladroite dans son acharnement à défendre

son honneur outragé, fut accablée.

Les événements se précipitent, les difficultés politiques et financières sont incontestables, tout ou presque est reproché à la reine. Les officines hostiles à la monarchie ont accompli leur besogne, leurs écrits et libelles s'ajoutent aux pamphlets et chansons obscènes commandités et largement diffusés par le sinistre duc d'Orléans. « Exploitant les fautes indéniables de l'épouse de Louis XVI les manipulateurs ont forgé d'elle une image abominable dont il leur suffira de forcer le trait pour la rendre monstrueuse ».

On est en 1789, le roi n'a plus la maîtrise des événements. Philippe Delorme souligne le poids psychologique déterminant de la mort de Louis-Joseph le Dauphin pour expliquer l'attitude du roi et de la reine face à l'évolution dramatique de la situation. « Le couple reste muré dans son chagrin ». « Il n'y a donc point de père parmi ces gens là ? lance le roi à une délégation qui sollicite une audience de manière impérieuse ».

C'est fini. Jamais reine ou simple femme ne fut si odieusement flétrie, souillée même dans ce qu'elle avait de plus sacré : ses enfants. Elle fut accusée de toutes les perversions, de toutes les turpitudes. Cette frivole a souffert avec un étonnant stoïcisme comme peu de femmes ont souffert, montrant par son admirable courage ce qu'elle aurait pu et dû être. Cette « tête à vent » l'a perdue au terme d'un des plus abominables procès de l'histoire. Qu'au moins l'histoire ici contée lui rende justice. En respectant scrupuleusement les faits, Philippe Delorme s'est fait d'Antoine son brillant avocat.

Michel FONTAURELLE

(1) Philippe Delorme - « Marie-Antoinette, épouse de Louis XVI, mère de Louis XVII », coll. Histoire des reines de France - Pygmalion - prix franco : 125 F.

Les deux précédents titres de la série : *Marie de Médicis* et *Anne d'Autriche* sont disponibles à notre service librairie au prix de 125 F franco.

CONGRÈS

La NAR réunira son Congrès les 18 et 19 mars prochain. Les travaux se déroulent en deux temps.

♦ Le samedi 18 mars réunion de la *Commission Nationale du Projet* qui est ouverte à tous les adhérents et qui est chargée d'élaborer le texte des motions sur les deux sujets retenus cette année : « Défense nationale et politique industrielle » et « Le service de l'État ».

♦ Le dimanche 19 mars réunion du Congrès proprement dit. Le Congrès est composé du Comité directeur, du Conseil national et des membres de l'équipe nationale. C'est le Congrès qui vote les textes des motions élaborés par la Commission nationale du projet ainsi qu'un texte de politique générale qui donne les grandes orientations du mouvement pour l'année à venir.

A l'occasion de son 19^e congrès

la N.A.R. convie tous ses amis à venir boire le

POT DE L'AMITIÉ

le samedi 18 mars

à partir de 19 heures

dans les locaux du journal, 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

Communiquer avec la N.A.R.

- ✓ Adresse postale : 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris
- ✓ Adresse électronique : royaliste@multimania.com
- ✓ Site internet : <http://www.multimania.com/royaliste>
- ✓ Téléphone : 01.42.97.42.57
- ✓ Télécopie/répondeur : 01.42.96.05.53
- ✓ Règlements à l'ordre de : *Royaliste* - CCP 18.104.06.N Paris

MERCREDIS DE LA NAR

♦ A Paris, chaque mercredi, nous accueillons nos sympathisants dans nos locaux (17, rue des Petits-Champs, Paris 1^{er}, 4^e étage) pour un débat avec un conférencier, personnalité politique ou écrivain.

♦ La conférence commence à 20 heures très précises (accueil à partir de 19 h 45 - Entrée libre, une participation aux frais de 10 F est demandée), elle s'achève à 22 h. Une carte d'abonné des *mercredis* annuelle (50 F) permet d'assister gratuitement à toutes les conférences et de recevoir chaque mois le programme à domicile.

♦ Après la conférence, à 22 heures, un repas amical est servi pour ceux qui désirent poursuivre les discussions (participation aux frais du dîner 30 F).

♦ Mercredi 8 mars : Le mariage de Philippe et de Mathilde a montré la force du lien reliant les Belges à la dynastie royale, qui symbolise l'unité de la nation. La Belgique est elle-sauvée pour autant ? La fragilité du système belge, les propagandes séparatistes, les crises qui secouent la classe politique et qui touchent depuis de nombreuses années les points névralgiques du pays, incitent Luc BÉYER DE RYKE, ancien député belge au Parlement européen, à sonner le « Tocsin pour la Belgique » dans un livre tout récemment publié et que ce familier de nos Mercredis viendra nous présenter.

INTERNET

Internauts ! communiquez-nous votre adresse mël et nous vous mettrons sur notre liste de diffusion qui vous rendra destinataires de nos dépêches d'« Actualité royaliste ». Un simple message à notre intention suffira.

♦ Mercredi 15 mars : Charles Péguy est-il un conservateur clérical, ancêtre de la Révolution nationale ? Faire de ce patriote l'apôtre du renoncement relève de la manipulation éhontée. Journaliste, écrivain, professeur, spécialiste du grand *Insurgé* auquel il a consacré de nombreux ouvrages, notre ami Jean BASTAIRE montre que Péguy a nourri l'esprit de résistance dès Munich et tout au long de l'Occupation. « Péguy contre Pétain » : telle est la vérité historique, qui permet de retrouver le véritable sentiment patriotique, hors de toute hystérie nationaliste et malgré la suspicion entourant ceux qui cultivent le simple amour de la France.

♦ Mercredi 22 mars : Lors de la dernière campagne pour les élections européennes, le débat mémorable entre un authentique représentant de la tradition gaulliste et le libéral-libertaire Daniel Cohn-Bendit, a pris la forme d'un livre. L'enjeu électoral est en train de s'effacer de nos mémoires, mais la question posée demeure, actuelle et capitale : « La France est-elle soluble dans l'Europe ? ». Ancien commissaire au Plan, brutalement évincé pour avoir dit la vérité sur l'ampleur du chômage, Henri GUAINO reprendra pour nous la question de la souveraineté nationale, qui ne se réduit pas à l'image caricaturale qu'en donnent les fédéralistes avoués ou honteux et les ultra-libéraux.

♦ Mercredi 29 mars : Pas d'information sans statistiques. Pas de promesse qui ne soit pas chiffrée. Pas une enquête qui ne comporte pas son lot impressionnant de pourcentages. Hélas ! Derrière l'objectivité apparente, la pure fantaisie. Malgré la surabondance des dénominations, des erreurs à foison. Sous l'austère raison technicienne, des « Chiffres en folie ». Composée de statisticiens, de démographes, de magistrats, de journalistes, une association s'est constituée afin d'aider les citoyens à comprendre comment les statistiques sont construites, comment elles peuvent être manipulées, et comment on peut en toute rigueur les utiliser. Pierre TOURNIER et Bruno AUBUSSON qui animent l'association *Pénombre*, nous expliqueront comment on peut utiliser rigoureusement les chiffres sans jamais s'ennuyer.

Pour recevoir régulièrement le programme des « mercredis » et avoir l'accès gratuit à toutes les réunions, prenez une « carte d'abonné » (50 F pour l'année)

Vous partagez nos principales opinions ? Vous voulez nous aider ?

Adhérez !

Prenez votre carte pour l'an 2000 !

Demandez-nous un formulaire d'adhésion.

Demande de documentation

Si ce journal vous a intéressé, si vous désirez avoir plus de renseignements sur nos idées, nos activités, les livres et brochures que nous publions, remplissez le bulletin ci-dessous sans engagement de votre part.

Nom :
Prénom :
Date de naissance : Profession :
Adresse :

désire recevoir, sans engagement de ma part, une documentation sur le mouvement royaliste. Bulletin à renvoyer à :
« Royaliste », 17, rue des Petits-Champs, 75001 Paris

L'AMOUR en MORCEAUX ?



Le dernier livre de Gérard Leclerc

pris franco : 120 F

Pulsions de mort

Malgré la vive campagne déclenchée contre Jörg Haider, les opinions publiques ne se sont pas mobilisées - mais seulement les militants de gauche, pendant quelques journées. Cette indifférence relative tient à la faiblesse du danger représenté par le skieur carinthien, mais surtout à l'attitude des chefs de gouvernement européens : protestations faites, tous se sont mis au travail avec les représentants autrichiens dans le cadre de la conférence intergouvernementale chargée de réformer les institutions européennes. Nos médiatiques directeurs de conscience échappent facilement à ces contradictions : de leurs tribunes, ils peuvent dénoncer le mal et les méchants tout au long de la semaine. Mais on comprend que le mélange de la gesticulation irresponsable et du réalisme hypocrite soit sans effets sur des populations plus lucides qu'on ne le croit en haut lieu.

Gouvernementale ou journalistique, la posture « antifasciste » n'en demeure pas moins digne d'intérêt. Certains estiment qu'elle permettrait aux ultra-libéraux de nous distraire de la violence économique, de même qu'elle masquait dans l'entre-deux-guerres la terreur stalinienne. J'y vois pour ma part, chez les plus convaincus, un effort désespéré pour sauver la construction ouest-européenne.

Paralysie politique, destruction industrielle, désastre social, faillite de la bureaucratie bruxelloise : l'échec des Quinze est évident. Et aucune commission de réforme n'évitera la faillite d'une organisation qui ne par-

vient plus à assumer un double paradoxe :

- l'Union européenne à visée supranationale fonctionne utilement par la coopération des États et des nations qui la définissent et la constituent ;

- cette moitié d'Europe n'a trouvé un semblant d'existence politique que dans l'antisoviétisme - qui la plaçait sous l'égide américaine tandis que la France menait son propre jeu dans la perspective de l'Europe de l'Atlantique à l'Oural.



Le projet gaullien était cohérent dans la mesure où il offrait une issue politique positive à la chute prévisible du communisme soviétique. Lorsqu'elle s'est produite, les milieux dirigeants européens n'ont pas su saisir l'occasion d'une réunion des deux moitiés de l'Europe, selon la voie trop timidement ouverte par François Mitterrand. Faute de perspective positive, les Quinze tentent de trouver le nouvel ennemi qui pourrait les fédérer. Telle est la stratégie exposée par les intellectuels européens, qui mènent campagne contre Milosevic, Haider et Poutine. Telle est l'intention agressivement exprimée par cer-

tains dirigeants européens, entre deux réunions « réalistes ».

On pourrait tranquillement disserter sur ces campagnes d'agitation, si elles n'avaient pas eu pour premier aboutissement la guerre menée contre la Yougoslavie au printemps dernier. Ce recours à la violence (le droit international étant sciemment violé) montre que les velléités d'auto-affirmation d'une Europe politique relèvent de pulsions morbides, de fantasmes sacrificiels, de réflexes punitifs. Lesquels aboutissent à une automutilation puisque l'Autriche, la Yougoslavie et la Russie font partie de l'Europe.

De fait, la stratégie européiste est absurde, puisque les expéditions militaires et la condamnation morale de nations européennes favorise les sentiments nationalistes et xénophobes qu'on prétend vertueusement réprimer, en faisant comme si le nazisme était un caractère héréditaire des Autrichiens, comme si le nettoyage ethnique était une coutume propre aux Serbes, comme si la Russie était intrinsèquement stalinienne.

Cette stratégie est inopérante puisque la construction européenne continue de s'effondrer tandis que Milosevic est toujours au pouvoir à Belgrade, tandis que le Kosovo fait l'objet du partage ethnique qu'on voulait éviter. Le parti de Haider restera au pouvoir tant que les Autrichiens en décideront ainsi, et rien n'empêchera les Russes d'élire Vladimir Poutine dans quelques semaines.

Cette stratégie est dangereuse pour nous-mêmes, car elle nous place dans la logique de la guerre de Sécession - celle d'une refondation sanglante, mais qui est vouée à l'échec. Face à la folie qui nous guette, restons résolument gaulliens et capétiens : l'Europe paisible et démocratique se constituera par l'entente et la coopération entre ses États souverains.

Bertrand RENOUVIN